

Avis de constitution

SOCIETE « TDM-LA VOIE EXPRESS » en abrégé « TDM-LVE »

Siège ABIDJAN PORT-BOUET GONZAGUEVILLE, Lot  
1126, Ilot 80

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 30/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TDM-LA VOIE EXPRESS » en  
abrégé « TDM-LVE »

Objet : TRANSPORT, LOGISTIQUE, DEMENAGEMENT,  
MESSAGERIE, OVERSEAS, DIVERS. .Et pour la réalisation  
de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN PORT-BOUET GONZAGUEVILLE, Lot  
1126, Ilot 80

Dirigeant(s) M DIOMANDE LOUA CLAUDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01611 du 18/02/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10444/GTCA/RC/2025 du 18/02/2025

